Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **99 (1963)**

Heft 28

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MONTREUX 23 AOUT 1963 XCIXe ANNÉE No 28

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Une exposition internationale dans le cadre du centenaire de la Croix-Rouge

Cliché «Journal de Montreux»

SIEMENS

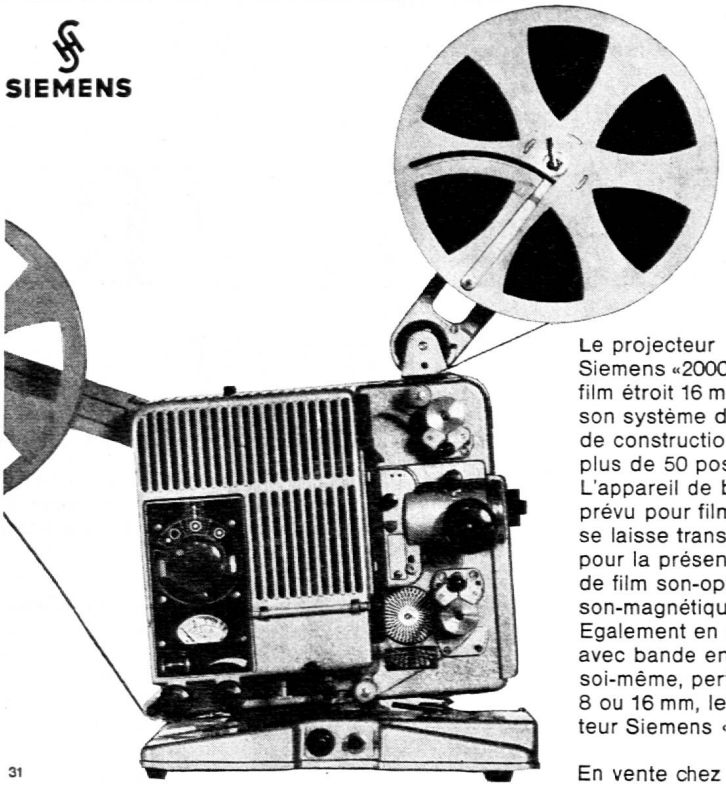

Plus de
50
possibilités!

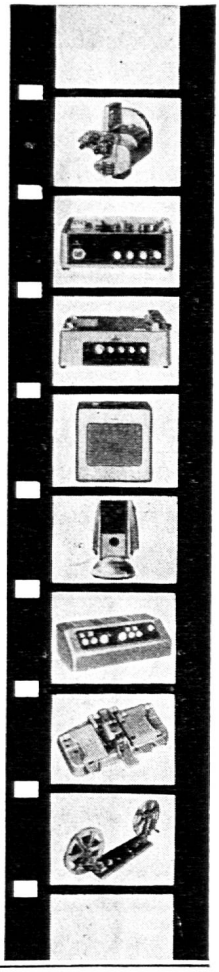

Le projecteur Siemens «2000» pour film étroit 16 mm avec son système de «boîte de construction» offre plus de 50 possibilités. L'appareil de base prévu pour film muet se laisse transformer pour la présentation de film son-optique ou son-magnétique. Egalement en service avec bande enregistrée soi-même, perforée à 8 ou 16 mm, le projecteur Siemens «2000» démontre une fois de plus sa sûreté. De l'appareil muet jusqu'au studio sonore, le projecteur Siemens «2000» répond dans tous les cas aux désirs de l'amateur individuel et aux besoins variés des écoles, du commerce et de l'industrie. Pour la manutention des films, l'enrouleur, la colleuse et tous les autres accessoires Siemens sont un précieux auxiliaire.

En vente chez votre marchand-photographe

31

SOCIÉTÉ ANONYME DES PRODUITS ÉLECTROTECHNIQUES SIEMENS
Zurich Berne Lausanne

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Ecole cantonale d'administration de Saint-Gall

Cours préparatoire

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les Chemins de fer, les Douanes, les Télégraphes-Téléphones, Swissair. Le cours dure 6 mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles (2 ans). Prospectus sur demande.

S'inscrire jusqu'au 30 septembre 1963. Ouverture du cours : 21 octobre 1963.

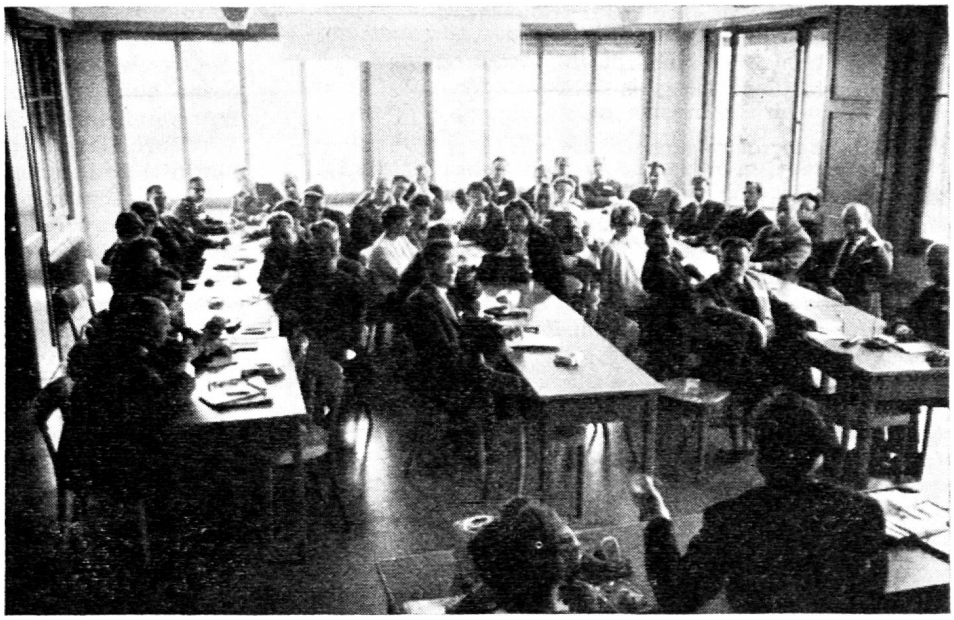

Séminaire 1963.

Séminaire de Chexbres

Liste des participants

Représentants de la Société pédagogique de la Suisse romande

M. Armand Veillon, président
M. Gustave Willemin, rédacteur
M. Henri Cornamusaz, vice-président
Mlle Yvette Pernet, secrétaire

Conférenciers

M. Roger Bobillier, Dr en sciences politiques, conseil d'entreprises, Lausanne.
M. Pierre Goetschin, professeur associé à l'Université de Lausanne et à l'IMEDE, Institut pour l'étude des méthodes de direction de l'entreprise.
M. Eric Agier, Dr en sociologie, responsable de la section « Occupation du temps libre » de l'Expo 64.
M. Pierre Choquard, Dr ès sciences, Institut Battelle, Genève.

Autorités

Vaud : M. Jean Mottaz, chef du Service de l'enseignement secondaire.
Mme Anne Françoise Nielsen, inspectrice cantonale pour le canton de Vaud.
M. François Rostan, adjoint au chef du Service de l'enseignement primaire.
Neuchâtel : M. Willy Jeanneret, inspecteur scolaire.
Jura bernois : M. Charles Ammann, directeur des Ecoles secondaires de Bienne-Madretsch.
Fribourg : M. Fernand Ducrest, inspecteur scolaire, Châtel-Saint-Denis.
Genève : M. Ph. Dubois (excusé).

Invités

M. Victor Dubois, secrétaire de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie.
M. Albert Rotach, rédacteur à l'Union suisse des coopératives de consommation, Bâle.
Mme et M. Edouard Duc, de l'Union centrale des associations patronales, Zurich.
M. Christian Le Clercq, adjoint au chef du Département de relations publiques de la Banque de la Société générale de Belgique.
M. Jacques de Reynier, CICR, Genève.
M. Paul Genoud, rédacteur de la Feuille d'Avis de Bulle.

Délégués des Associations cantonales
Union des instituteurs genevois

Mlle Françoise Tréand, 16, bd des Philosophes, Genève.
Mlle Ingrid Meyer, 2, bd du Pont-d'Arve, Genève.
Mme Fernande Hainaut, 7, rue Dancet, Genève.
Mme Marthe Ostermann, 12, ch. Parc-Montalègre, Cologny (GE).
M. Mario Soldini, 28, avenue Pierre-Odier, Genève.
M. Michel Hagmann, 8, avenue de Thônex, Chêne-Bourg (GE).
M. Denis Perrenoud, Cartigny (GE).

Société pédagogique vaudoise

Mlle Françoise Waridel, Plaine 84, Yverdon.
Mlle Françoise Gruffel, Four 7, Yverdon.
Mme Marguerite Nicolier, Grand-Rue 22, Montreux.
M. Geoges Ehinger, ch. du Village 47, Lausanne.
M. Robert Schmutz, Créssire 22, Tour-de-Peilz.
M. Jean-François Ruffeta, ch. de Praz-Sort, Bussigny-sur-Lausanne.
M. Gaston Pittet, Saint-Prex.
M. Alfred Marguerat, Aubépines 16, Lausanne.
M. Gabriel Ruchet, Saint-Légier.
M. André Rochat, Premier.

Société vaudoise des maîtres secondaires

M. Jacques Meyer, ch. du Chasseron 7, Lausanne.

Association du corps enseignant fribourgeois

Mlle Josy Winkler, Grand-Rue 23, Fribourg.
M. Gérard Menoud, Tirage 9, Bulle.

Société pédagogique neuchâteloise

Mlle Anne-Marie Lüscher, av. Soguel 10a, Corcelles.
M. Willy Guyot, rue Georges Perrenoud 40, Le Locle.
M. Marcel Jaquet, Prairie 10, La Chaux-de-Fonds.
M. Serge Bouquet, Dombresson.
M. Jean John, Hôtel-de-Ville 37, La Chaux-de-Fonds.
M. André Blaser, Chansons 19a, Peseux.

Société pédagogique jurasienne

M. Marcel Turberg, ch. des Places 16, Delémont.
M. Jean Mathez, rue du Moulin 3, Moutier.

Société valaisanne d'éducation

M. René Darbellay, Liddes.
M. Joseph Michelet, Bouveret.

Délégués du CIPR, Genève

Mlle Denise Maillard.
M. Pierre Ruttimann.
M. Daniel Jordan.
M. Leszek Skibinski.

M. R. Bobillier.

La formation continue, de quoi s'agit-il ?

Résumé de la conférence de M. Roger Bobillier, Dr ès sciences économiques, conseil d'entreprises.

L'étape de l'école

Pour traiter le sujet de façon chronologique, il convient de souligner que la formation commence sur les bancs de l'école. C'est alors que l'esprit de l'enfant s'ouvre, sa curiosité s'éveille. Cette période est capitale, beaucoup plus d'ailleurs par la maîtrise que la pensée acquiert que par les connaissances que le cerveau emmagasine. Et plus la pédagogie générale est étendue dans le temps, plus on a de chances, semble-t-il, que la tête soit bien faite.

Aussi convient-il de consacrer de nombreuses années à cette formation générale, à l'acquisition d'une méthode, de prolonger cet état de grâce où tout est intéressant et de remettre l'heure du choix au moment où les aptitudes et les goûts se sont définis avec certitude. Ce qui ne veut point dire qu'il ne faille pas clairement montrer à l'école que le bagage est incomplet s'il se borne aux connaissances nécessaires au diplôme. En fait, parallèlement aux études générales évoquées tout à l'heure, les maîtres se doivent de faire percevoir l'infinité de l'étude. Edmond Gillard, dont la pédagogie a laissé sa marque sur nombre de disciplines, représentait le processus du savoir par une circonférence. Du bas de la circonférence, alors qu'il n'a rien appris, l'homme monte vers le haut, point où il croit tout savoir. Puis, redescendant sur l'autre « versant », il ferme la boucle et arrive au point où ayant achevé sa course, il s'aperçoit qu'il ne sait rien. Il est clair que la circonférence d'Edmond Gillard, dessinée dans l'espace, prenait l'allure d'une spirale, image convenant fort bien à l'idée de formation continue.

L'étape de l'employé

Puis, lorsque la période de scolarité est finie, l'homme prend un emploi et s'aperçoit que le bagage théorique qu'il a acquis a des rapports lointains, mais des rapports tout de même, avec la réalité pratique. S'appuyant sur un exemple personnel, le conférencier dit son émerveillement, alors qu'il essayait d'exprimer par un graphique la tendance d'une série de statistiques, de voir apparaître sur sa feuille cette chose nébuleuse et difficilement compréhensible du temps scolaire qui s'appelle hyperbole.

Mais en même temps que se marquent les rapports du savoir théorique et du savoir pratique, on est saisi par leurs différences, essentiellement en raison de l'intervention des machines dans la vie pratique qui effectuent toute une série de travaux, plus rapidement et mieux que l'homme. Ces machines, en outre, participent souvent à de nouvelles techniques qu'il faut assimiler, c'est-à-dire apprendre. Elles demandent un effort de formation. Ainsi, dans le domaine des arts graphiques, par exemple, il est un jeune directeur, pionnier des méthodes nouvelles de reproduction, qui brûle de les mettre en application. Or, dans sa maison de 600 personnes, il trouve à peine deux ou trois éléments, non pas tellement capables de l'assister, mais surtout désireux de s'adapter.

Il est clair que si la formation continue est difficile à mettre en application, c'est partiellement dû au fait que le rôle des entreprises n'est pas bien défini ou plus exactement, qu'il est défini d'un point de vue par trop économique. Le patron, très souvent, reconnaît la nécessité de la formation de son personnel, mais trop souvent, il hésite à lui sacrifier des heures de production, c'est-à-dire de rendement. De son côté, le personnel, bien souvent, reconnaît la même nécessité mais trop souvent refuse de lui consacrer des heures de loisir, c'est-à-dire de détente. Or, si le rôle communautaire de l'entreprise était clairement défini et institué, il serait beaucoup plus facile d'insérer entre le temps de rendement proprement dit et le temps de détente, un temps d'éducation nécessaire à la formation continue, dont l'homme moderne ne peut plus se passer.

Restons tout de même modestes. Le besoin n'est pas nouveau dans son principe. Aristote déjà affirmait que la curiosité est la clé de la sagesse et Boileau a fort bien parlé de l'ouvrage qu'il faut cent fois remettre sur le métier. Mais l'aspect nouveau du phénomène,

son aspect hallucinant, réside dans l'intensité et l'ampleur de ce besoin. Le rythme d'évolution des connaissances scientifiques est si accéléré aujourd'hui, l'échelle des conquêtes techniques est si indéfini que l'on peut, que l'on doit imaginer que demain ou après-demain il n'y aura plus d'espace au sens traditionnel.

Nous entrons dans un autre système de civilisation dont la figure n'apparaît point encore, mais dont la complexité exige de l'homme qu'il forme de nouveaux instruments de formation et d'information comportant les structures nécessaires pour renouveler l'enseignement chez les adultes et leur donner la disponibilité et l'autonomie souhaitables.

M. P. Goetschin.

La formation des cadres d'entreprise, un exemple de formation continue

Résumé de l'exposé de M. Pierre Goetschin, professeur associé à l'Université de Lausanne et à l'Imede.

A bien des égards l'entreprise moderne tend aujourd'hui, à remplacer la famille, notamment pour les cadres supérieurs, qui ne se bornent pas à y passer huit heures par jour, mais qui y travaillent jusqu'à douze heures. Et si l'on songe que bien souvent ils sont retenus à des congrès pendant le week-end, on voit immédiatement le peu de temps qu'ils peuvent consacrer à leur familles.

Deux éléments caractérisent encore l'entreprise moderne : sa double extension dans l'espace et dans le temps. Extension dans l'espace parce qu'elle ne se borne plus à agir sur un plan régional, mais parce qu'elle se doit d'opérer sur le plan national, voire international si elle veut subsister. Extension dans le temps parce qu'une entreprise ne peut pas se limiter à un programme à court terme, pour les six mois ou pour l'année à venir, mais parce qu'elle doit établir un programme pour cinq ans, pour dix ans, voire pour un demi-siècle. Les investissements des entreprises deviennent tellement importants que cette politique à long terme est indispensable pour parer à tout déboire.

Cette double extension de l'entreprise va modifier totalement le comportement de ses chefs. L'entreprise, en s'étendant dans l'espace et dans le temps, voit également augmenter ses dimensions, le nombre de ses ouvriers et employés va s'accroître, les spécialistes dans tous les domaines se multiplient.

La maîtrise du progrès technique au sein de l'entreprise est fort délicate : il s'agit de faire des recherches, d'utiliser judicieusement les résultats des recherches, en passant du laboratoire à l'atelier, enfin de lancer le produit sur le marché.

L'introduction de la recherche dans les entreprises a des répercussions sur la structure de leur organisation. L'entreprise englobe aujourd'hui des savants nucléaires, des spécialistes de sciences sociales, des mathématiciens, des spécialistes des finances et de la publicité, des médecins, des juristes, des professions donc qui étaient considérées comme libérales.

La hiérarchie de l'entreprise va être toute différente qu'elle ne l'était par le passé, les rapports presque militaires de supérieur à subordonné sont désormais périmés. « L'entreprise est en train de passer par une phase d'intellectualisation » et son principal problème consiste à faire travailler en vue d'un même but des gens de formations très différentes. Son entrée dans la recherche a des conséquences extraordinaires : aux Etats-Unis la moitié des recherches effectuées l'est par des entreprises qui prennent à leur compte des laboratoires, destinés non seulement à la recherche utilitaire, dont les résultats ont des applications immédiates, mais encore à la recherche pure.

Ce choix de la recherche implique un autre choix, celui de l'éducation. Puisque tout, de la recherche à ses applications, se fait dans l'entreprise, il est clair que ce n'est que dans l'entreprise que l'on peut apprendre ce qui s'y fait. La création d'un système parascolaire au sein de l'entreprise est un des phénomènes extraordinaires qui se sont manifestés depuis 1945. Toutes les plus grandes entreprises suisses ont un programme de formation de cadres, formation qui ne se limite pas aux enseignements inhérents à l'entreprise elle-même, mais qui bien souvent est une simple pénétration dans la culture.

L'organisation de l'entreprise devient donc un phénomène fort complexe, les responsabilités des hommes qui sont à sa tête ont considérablement changé. Ce ne sont plus eux qui font des affaires, responsabilité qu'ils abandonnent à quelqu'un d'autre, ils organisent les rapports entre les différentes cellules de l'entreprise, la manufacture, les finances, la publicité, la vente.

L'école moderne ne forme plus des hommes adaptés à la vie moderne. Alors que la société s'est développée très rapidement, l'école n'est que la projection de ce qui se faisait autrefois. L'exemple le plus frappant est celui du travail en groupe, essentiel dans une entreprise, mais qui est laissé complètement en friche à l'école qui tend à former des individualités, ce qui est fort bien, mais des individualités bien souvent incapables de s'insérer dans un groupe.

L'extension de l'entreprise dans l'espace, dont on a parlé, la place dans le jeu complexe de la concurrence entre l'Est et l'Ouest, entre pays industriellement avancés et pays en voie de développement. La législation varie suivant les pays où l'entreprise est implantée. Le chef de l'entreprise devient ainsi un négociateur, qui ne peut pas ignorer les problèmes politiques et économiques du monde moderne. Il devient un véritable diplomate. Le chef d'entreprise est imité en cela par les cadres supérieurs qui se doivent d'être au courant de

tout. En fait l'entreprise place son développement dans le développement du monde. Elle planifie dans le cadre le plus vaste de la Communauté économique européenne, par exemple.

Les exigences de l'entreprise sont devenues si grandes que sa structure traditionnelle en triangle, peu de gens au sommet qui savent tout et dirigent les masses de la base, a fait place à une nouvelle structure en ovale, avec une partie très grande de gens au milieu, chefs de services et spécialistes, de moins en moins de manœuvres en bas, remplacés par des machines, et à l'échelon supérieur un nombre toujours croissant de responsables techniques, politiques, économiques.

En d'autres termes, l'entreprise devient une consommatrice avide d'ingénieurs, d'économistes, de techniciens.

L'ingénieur ou l'économiste qui sort de son école a déjà un retard certain lorsqu'il entre dans une entreprise, à cause du rythme très rapide de la vie actuelle, des changements, des perfectionnements quotidiens que subissent sciences et techniques.

Un médecin, après 7 ou 8 ans d'études, doit presque obligatoirement consacrer quelques années à une spécialité pour se mettre à jour. Il y a cinq ans bien peu d'entreprises utilisaient les techniques électroniques de gestion, en Suisse elles sont aujourd'hui 250 à utiliser ces méthodes. Dans quelques années il y en aura deux ou trois mille.

C'est à ce stade qu'intervient la formation continue, par des cours de rafraîchissement, des séminaires. La formation continue n'est pas désirable en elle-même, c'est une nécessité pour que l'homme ne soit pas très vite dépassé, c'est une réaction de survie avant tout. C'est là un aspect négatif de l'éducation continue, mais il y a d'autre part l'aspect positif, l'expérience du retour à l'école.

Plus qu'un aboutissement l'université devient ainsi un départ des études ; parce qu'on ne peut plus tout faire, l'accumulation des connaissances devenant absolument fantastique. Le système d'éducation tend à transformer en allégeant le poids mis sur la connaissance et en accentuant l'utilisation de la connaissance. C'est tout le problème de l'allégement des programmes ; il s'agit en effet d'éliminer un certain nombre de notions, utiles certes, mais inutiles dans la tête de l'individu, qui doit posséder, plus que des connaissances, le sens des rapports, des interrelations, de l'analyse, de la synthèse, bref le sens critique. La connaissance n'est pas inutile, certes, mais parce que bien souvent dépassée elle est, dans la tête de l'individu, un poids dont il a de la peine à se débarrasser.

Etant établi que les enseignements primaires, secondaires et universitaires ne sont pas une fin mais un commencement, il s'agit de trouver un rapport entre cet enseignement traditionnel et la formation continue. C'est là une nécessité autrement plus importante que la querelle du latin et du grec. La jonction entre l'enseignement traditionnel et l'enseignement post-scolaire se fait difficilement aujourd'hui parce qu'elle n'est pas coordonnée. Les cadres traditionnels sont en train d'éclater et les responsables qui s'en rendent compte essaient de remédier à la situation par de petits changements alors que toute la structure de l'enseignement devrait être revisée.

Il ne suffit plus de former l'« honnête homme » il faut savoir à quoi est destiné cet honnête-homme, à quel genre de société, à quelles exigences. Le malheur est qu'on n'a pas étudié ces exigences. Comme le dit André Siegfried, nous allons vers une société collective. La formation individualiste qu'on donne aux jeunes ne correspond plus à cette société. La plupart des jeunes qui entrent dans une entreprise ne se rendent pas compte du type d'organisation dans lequel ils vont évoluer et ils ont de la peine à s'insérer dans la collectivité.

Si l'entreprise a aussi un rôle d'éducation, ce n'est point son rôle principal. L'éducation continue est une nécessité. Il s'agit de définir ses objectifs et surtout il s'agit d'établir un pont entre l'éducation traditionnelle et la formation dans l'entreprise, de sorte qu'elles se suivent sans accrocs et que l'une soit le complément de l'autre.

M. E. Agier.

Culture populaire et éducation permanente

Résumé de la conférence de M. Eric Agier, Dr en sociologie, responsable de la section « Occupation du temps libre » de l'Expo 64.

Civilisation du loisir

L'homme est aujourd'hui un individu isolé dans son travail, par la parcellisation extrême de celui-ci, dans son quartier, dans son église, dans son syndicat même. Cela a commencé au dix-neuvième siècle avec l'avènement des machines qui ont privé l'homme de son rôle de créateur. On pourrait croire éternelle la philosophie du travail issue de cette époque qui voit l'homme partager son temps entre un labeur écrasant et le repos, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Qu'on songe à Athènes, à Rome, où le travail ne constituait pas la base du citoyen moyen, l'esclavage jouant alors le rôle de machine. Qu'on songe à la chevalerie du moyen âge qui passait le plus clair de son temps en joutes et madrigaux, à la noblesse sous Louis XIV. « L'avènement d'un haut niveau de civilisation a été marqué dans l'histoire par une période où le travail n'était pas du tout la notion fondamentale ». Nous avons été élevés dans une idée tout à fait différente ; cependant la plupart du temps nous ne pouvons plus nous accomplir dans notre travail ; mais en dehors de celui-ci nous recherchons une activité créatrice.

Pour cause de double emploi, à vendre à prix très avantageux, un

appareil cinématographique

MICRON XXV, 16 mm sonore
ou le KODASCOPE Pageant avec accessoires.
Tél. (032) 2 84 67

Nature et fonction du loisir moderne

Bien qu'étymologiquement loisir signifie repos absolu, on entend par ce terme une activité complémentaire du travail, un repos actif. Le loisir s'oppose donc également à tout travail d'appoint, aux travaux ménagers, aux études intéressées. En fait un loisir doit délasser celui qui le pratique, le libérant ainsi de la fatigue. Il doit également divertir, libérer l'homme de l'ennui et de la monotonie ; il peut enfin développer la personnalité du corps, de l'esprit, de la sensibilité. C'est autour d'un savant dosage de ces trois fonctions, délassement, divertissement et développement, que s'articule tout loisir.

L'accomplissement par le loisir

Dans le loisir l'homme cherche donc à s'accomplir, tel le mécanicien qui, ne pouvant s'accomplir que sur une activité très fractionnée, installe dans sa cave un véritable atelier de mécanique. Mais il y a en général complémentarité, l'intellectuel cherchant une activité manuelle et l'ouvrier se passionnant pour un travail intellectuel.

Par les œuvres de fiction ou par le sport, l'individu s'accomplit également, en s'identifiant aux acteurs principaux, vedettes ou champions. C'est un jeu qu'il se joue à lui-même, et il poursuit ce jeu partout, dans ses vacances, dans ses « week-ends » à la fin de sa vie professionnelle.

Du loisir moderne est née une nouvelle société, qui ne s'articule plus autour de l'église ou de la mairie, mais autour d'un loisir, en société, association ou club.

Vacances modernes

Les déplacements collectifs ont d'abord fait place aux ennuyeuses vacances en famille d'il y a vingt ans. Ces déplacements collectifs aujourd'hui ne font plus que la joie des vieillards, car ils sont remplacés par des vacances en camping ou dans le style « Club Méditerranée ». L'individu va vivre dans un village de toile où il trouve une nouvelle structure sociologique. Son loisir y est actif et il peut faire du sport, assister à des concerts, profiter d'une bibliothèque. Une nouvelle vie sociale s'ouvre à lui.

La tierce culture et ses oracles

Cette culture, née dans l'après-guerre est d'un genre un peu particulier ; l'individu ne boit plus aux sources humanistiques traditionnelles, mais loin d'elles bien qu'il s'agisse de la même eau. On ne lira plus Stendhal, mais un roman tiré d'un film inspiré par une œuvre de cet auteur, on écoutera Bach apprêté à une sauce syncopée. Malgré ces manipulations qui dégoûtent l'homme cultivé, l'apport classique est là, vivant, valable. C'est par la tierce culture que les masses peuvent s'élever.

La presse quotidienne et surtout hebdomadaire est un des principaux oracles de cette tierce culture. Pour satisfaire tous les goûts un hebdomadaire se doit d'être éclectique. Il peut ainsi toucher tous les milieux, toutes les classes.

Pour les mêmes raisons presque tous les films tendent à satisfaire tous les goûts, film d'amour avec une pointe de violence et de comique, film d'aventures avec un brin d'amour, films comiques avec une touche de suspense.

La radio et la télévision dépassent largement le rôle joué par la presse et par le cinéma et ce n'est pas peu dire.

Le microsillon permet à Bach et à Alban Berg de pénétrer dans tous les milieux et le livre de poche est à la littérature ce que le microsillon est à la musique. Parti des pays germaniques dont la soif de tout savoir est traditionnelle, il a rapidement gagné les pays latins également, qui gobent maintenant Schopenhauer comme un policier.

Inconvénients

En ce qui concerne l'information, malgré tous les avantages qu'elle offre aux masses, il ne faut point ignorer les dangers qu'elle présente. Il existe dans le monde quelques agences de presse qui a elles seules forment l'opinion de deux milliards d'individus. Le chroniqueur politique de la TV américaine parle à 50 millions d'individus, sa responsabilité morale est énorme.

Si le 90 % des films sont des navets c'est qu'ils sont issus de la littérature frelatée que lisaient nos grands-pères. Il est réjouissant de voir que certains films déclarés non commerciaux ont cependant eu des succès retentissants. La télévision présente un grand danger, parce qu'elle flatte la vue et retient l'individu qui ne lit plus. Parce que les enfants restent collés autour du petit écran le niveau scolaire a terriblement baissé aux Etats-Unis.

Pour pallier ces inconvénients il ne faut pas sous-estimer les masses, il suffit de leur présenter des émissions convenables, parfaitement réalisables. Un sérieux effort de coordination entre les différents moyens de culture doit cependant être fait. C'est relativement facile dans les pays à dictature où tout est dirigé d'en haut. Songeons à la Russie par exemple où tout est accordé, université populaire, centres de culture, journal illustré. Ce dirigisme est impensable pour le monde occidental, où il règne par contre un désordre inouï. Sollicité de toutes parts, l'individu finit par devenir opaque et passif devant l'inflation sensorielle à laquelle il est soumis, l'enfant particulièrement, qui garde ce réflexe d'opacité même en classe.

Les centres de culture

Les masses sentent un besoin de perfectionnement et désirent s'accomplir par un loisir actif. Cela implique une soumission. L'individu doit se soumettre à une initiation avant de s'accomplir librement. Aujourd'hui, quelle que soit sa formation, il n'est pas prêt à accomplir sa destinée par le loisir sur ce plan. L'ingénieur est aussi mal loti que l'ouvrier ou que la ménagère. Le rôle de l'éducateur consiste à transformer les besoins mal déterminés en désirs précis ; l'individu a besoin de culture mais ne peut la désirer puisqu'il l'ignore. C'est pourquoi il y a un passage difficile entre besoin et désir, cette soumission précisément, cette discipline d'apprentissage à laquelle il faut se plier. Cela n'est pas facile, surtout pour des adultes qui rechignent à s'asseoir de nouveau sur des bancs d'école.

Il est intéressant de remarquer que ces loisirs culturels font disparaître toutes les différences de classes, tout comme au village de toile au bord de la mer le directeur côtoie son chauffeur ou une petite bonne.

L'enseignement aux adultes nécessite un sens pédagogique particulier. Il s'agit de partir du concret pour arriver à la notion abstraite. C'est en quelque sorte l'enseignement exotérique de Socrate, qui s'oppose à

l'enseignement esotérique aux initiés, tel qu'il se pratique dans les écoles. Aujourd'hui l'intellectuel est incapable de se plier aux doubles exigences de ces deux enseignements d'une même vérité, suivant qu'ils s'adressent à des initiés ou non.

Besoin des institutions privées

L'enseignement exotérique exigeant le dialogue, il doit s'accomplir obligatoirement dans de petits groupes ; on manque aujourd'hui de pédagogues pour adultes.

Ce n'est pas uniquement de ce besoin d'enseignants que souffrent les institutions privées, mais également d'une pénurie de salles aménagées d'une façon agréable (n'oublions pas qu'il s'agit de loisirs) et de moyens matériels, cela va presque de soi.

Soutien de l'Etat

Dans les pays qui nous entourent, des efforts sont faits. En France on tente actuellement la formule de maisons de culture gérées par les différentes institutions de culture populaire mais financées par l'Etat ou par la commune.

En Allemagne la culture populaire est basée sur l'enseignement actif, et on ne compte pas moins de 165 universités populaires.

En Suède et dans les pays nordiques en général, des efforts sont faits depuis longtemps et on ne parle déjà plus d'expériences, de même qu'en Italie, où on n'ignore pas les expériences concluantes du Dopolavoro.

Chez nous l'Etat soutient mal le perfectionnement des masses ; pour lui, l'instruction s'arrête à l'Université, il ne prévoit rien pour éduquer les adultes, et il serait bien embarrassé d'insérer cet enseignement dans des structures existantes. En Suisse quelques cantons ont déjà légiféré en la matière, tels Zurich et Genève.

Mais il faudrait des mouvements beaucoup plus généralisés. La Suisse souffre à cet égard de son fédéralisme ; bien qu'en 1960 elle se soit solennellement engagée, lors d'une réunion de l'Unesco au Canada, à ouvrir des centres de cultures, rien n'a été fait. L'engagement a en effet été pris par la Suisse et non par les 22 cantons.

Aberegg-Steiner & Cie S.A.
Fliederweg 10, Berne 14
La maison de confiance pour la confection de vos
CLICHÉS
Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

Grands et petits, ils roulent tous sur
ALLEGRO

M. P. Choquard.

L'exercice de la recherche, un exemple de formation continue

Résumé de la conférence de M. Philippe Choquard, Dr ès sciences.

Bien que le pourcentage de personnes qui s'occupent de recherche scientifique pure et appliquée soit relativement petit, cette tranche sociale de la population dispose de moyens financiers considérables. Aux Etats-Unis, et pour prendre un exemple extrême, on dépensera ces dix prochaines années pour atteindre la lune au moins vingt billions de dollars, qui seront utilisés par quinze mille chercheurs environ ! C'est dire la *responsabilité* qu'endossent les chercheurs envers la nation.

Après ce préambule situant le problème, le conférencier en vient à évoquer quelques souvenirs personnels et à nous faire part de son expérience.

Souvenirs de son école primaire à Porrentruy, école primaire un peu spéciale, d'avant-garde pour cette époque : pas de devoirs à domicile, classes peu nombreuses où les grands élèves préparaient les tâches avec les cadets. Souvenirs de l'école cantonale supérieure où sous l'influence d'un pédagogue exceptionnel, Herbert Jobin, le conférencier prit goût aux mathématiques et il y avait de quoi : étudier la géométrie en la situant dans son contexte historique, en décomposant la structure d'une cathédrale, voilà qui nous plonge dans la réalité quotidienne d'une façon autrement plus intéressante que les sempiternels problèmes de triangles quelconques.

C'est au niveau de l'école secondaire que l'influence d'un maître peut être déterminante pour un jeune. Il ne s'agit pas d'imposer des connaissances, mais d'éveiller un intérêt ; c'est à ce niveau pré-universitaire que l'on doit avoir la *meilleure* classe de professeurs. A l'université, l'enseignement est spécialisé et le caractère de l'élève est désormais formé : il a fait le choix d'une faculté, il sait déjà à quoi s'en tenir. Mais auparavant, toutes les voies lui sont ouvertes, et il s'agit pour le pédagogue de susciter chez l'élève un réel enthousiasme pour la discipline qui s'adapte le mieux à

son caractère, sans qu'il tienne compte des poncifs de l'époque : il ne faut pas devenir ingénieur parce que c'est à la mode. Ce fut une grande surprise pour le conférencier, en entrant à l'Ecole polytechnique fédérale, de ne trouver parmi ses nombreux camarades qu'une infime minorité qui eût vraiment le goût des études qu'ils faisaient, les autres étant là par le désir de leurs pères.

Par la personnalité de Wolfgang Pauli, le conférencier fut attiré vers la physique théorique, malgré les esprits critiques pour qui une telle carrière n'était qu'utopie (c'était il y a quinze ans, les choses ont changé depuis).

Un théoricien peut et doit s'affirmer en collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines, des chimistes ou des électroniciens par exemple. Ici surgit le problème majeur de la recherche scientifique : chaque discipline a son jargon particulier, et il est très difficile de se comprendre entre spécialistes si chacun d'eux ne fait pas un effort pour se rapprocher de ses interlocuteurs. Le chercheur doit être en même temps spécialisé à outrance et ouvert vers d'autres disciplines que la sienne ; ce doit être là une véritable dualité, ces deux aptitudes du chercheur doivent s'ignorer l'une l'autre : tout en gardant le contact avec d'autres disciplines le chercheur ne doit jamais le perdre avec la sienne : un chimiste qui pendant un certain temps ne fait que de la chimie physique n'est plus un chimiste au bout de quelques années, sans être pour autant un spécialiste de la physico-chimie. Il importe donc qu'un spécialiste reste orienté vers sa spécialité, sa source d'inspiration, pour qu'il en puisse faire bénéficier ses collègues.

Un aspect important et insoupçonné de la recherche est son aspect artisanal. En effet, le chercheur, comme l'artisan, imagine, conçoit et réalise une œuvre à l'intérieur de certaines contraintes données, en créant lui-même ses instruments de travail. Aspect artisanal aussi, parce qu'il travaille dans des laboratoires ayant la même structure que les ateliers, abritant sous un même toit plusieurs spécialistes. Et c'est en travaillant ensemble que ces spécialistes se comprendront. L'université ne forme pas des équipes de travail toutes prêtes, elle se borne à former des physiciens, des chimistes, des ingénieurs qui devront apprendre à travailler en groupe. On retombe ici sur le même problème évoqué ci-dessus ; problème plus psychologique que technique.

La recherche appliquée se distingue de la recherche fondamentale, ou académique, par une contrainte. Alors que dans le cadre de la recherche académique, le chercheur peut choisir ses étapes en considérant uniquement l'intérêt scientifique, dans la recherche appliquée l'intérêt n'est pas tant scientifique que technique et finalement économique. Le chercheur doit donc savoir choisir la voie à suivre, en laissant parfois de côté des chemins qui pourraient paraître plus intéressants du point de vue strictement scientifique.

Pour qu'une recherche soit fructueuse, trois facteurs sont indispensables : l'intuition, la logique, l'expérience. L'intuition est en quelque sorte le côté dynamique de la recherche, son moteur ; c'est cette conviction intime, indéfinissable qui dit au chercheur qu'il est sur la bonne voie. L'esprit logique permet d'exploiter systématiquement tous les résultats obtenus, c'est un facteur qui permet de travailler à plein rendement, sans aucune perte, sans dispersion d'efforts. L'expérience enfin met pleinement en valeur les deux précédents facteurs, qui les nourrit en quelque sorte, car tout progrès est issu d'une recherche précédente.

Le chercheur a donc un certain capital de connaissances qu'il doit mettre en œuvre chaque fois qu'il entreprend de nouvelles recherches, et il n'est jamais sûr que ce capital soit suffisant.

Quand il est jeune, il a beaucoup d'idées, mais ne possède que peu de moyens pour les mettre en œuvre. Ensuite, peu à peu, ses moyens se conforment à ses idées et le chercheur travaille à plein rendement. Dans un troisième stade à la fin de sa carrière, le chercheur a une très grande expérience, mais peut-être moins d'idées. On retrouve cette évolution dans les trois phases de la création artistique : période archaïque avec beaucoup d'imagination et peu de moyens, période classique où il y a adéquation entre les idées et les moyens techniques, période décadente enfin où il y a surabondance de moyens.

Tant que le chercheur exerce la recherche, tout l'ensemble technique de l'entreprise participe à un avancement continuel, profite de cette *promotion collective* qui devrait être la première conséquence de toute recherche. En effet, la recherche implique le progrès, un apprentissage continu, non seulement pour le chercheur, mais pour tous, qu'ils sortent d'une université

ou d'un technicum. Même un laborant ou un technicien devront s'astreindre à des disciplines nouvelles, à maîtriser le froid ou le vide ou tout simplement de nouveaux appareils, quand ils ne devront pas eux-mêmes en créer.

L'impondérable dans la recherche est la découverte. Elle peut avoir lieu ou non, mais nul ne peut prédire si elle aura lieu et quand. Mais pour qu'une découverte ait lieu, il y *faut* un milieu favorable et la concentration des efforts est préférable à leur dispersion, car un milieu, c'est une atmosphère, un vaste réservoir de connaissances, un ensemble stimulant. Avouons qu'il est difficile d'imaginer dans notre pays l'éclosion de Prix Nobel. Le Fonds national fait ce qu'il peut, mais que peut-il faire avec un seul arrosoir dans tout un jardin ? Il est cependant difficile de s'opposer à la tradition universitaire et au fédéralisme suisse qui impliquent cette dispersion qui nous laisse cependant songeurs quand on assiste à ce qui se fait ailleurs.

Des auditeurs pleins d'attention.

Les discussions

Pendant tout le séminaire, les exposés des conférenciers ont été écoutés avec une attention soutenue, et il n'y avait pas là grand mérite, car chacun des orateurs, avec un tempérament et des moyens très différents ont présenté des travaux très documentés, mûrement pensés ; leur grand mérite a été d'ouvrir de larges perspectives sur certains aspects de la vie à l'ère atomique. Et un des buts essentiels des séminaires de Chexbres se trouvait ainsi atteint : permettre au corps enseignant d'examiner les problèmes qui se posent dans d'autres domaines que le sien propre, que ce soit à propos de la recherche scientifique, de la formation des cadres, de l'éducation des adultes ou de l'éducation continue en général.

Après chaque exposé, des questions nombreuses ont été posées aux conférenciers : demandes de précisions, complément d'information ; mais surtout souci d'efficacité. Devant l'évolution qu'on nous décrit du monde moderne, l'école du premier degré est-elle adaptée à cette évolution ? Comment mieux encore peut-elle répondre aux exigences qu'on attend d'elle ? Dans quel domaine, programme, méthodes, formation du corps enseignant, doit se porter en première urgence notre attention ?

Le procès de l'encyclopédisme de nos programmes n'est plus à faire. Ce qu'on demande, à l'école primaire, c'est avant tout d'inculquer à ses élèves les notions fondamentales, surtout en ce qui concerne la langue maternelle, les mathématiques, en agissant en profondeur, sans vouloir tout faire apprendre dès le début. Il faut que ces notions fondamentales soient fortement ancrées dans l'esprit des enfants ; pas de spécialisation prématurée : l'école primaire n'a pas à se préoccuper déjà du côté économique ou technique de la future carrière qu'embrasseront ses élèves.

On reproche souvent à l'école l'immobilisme de ses structures, la lenteur de son action. Mais si les progrès techniques se sont accélérés, au cours des dernières décennies, avec une telle vitesse que l'esprit humain a de la peine à ne pas être dépassé, l'éveil de l'intelligence chez nos enfants, l'acquisition des techniques élémentaires, l'évolution vers l'abstraction et le raisonnement logique en sont restés à ce qu'ils étaient depuis toujours. Sans doute, les procédés d'enseignement se sont modifiés, ils permettent de façon plus sûre et peut-être plus rapides la prise de possession du savoir, mais ces moyens n'ont rien de comparable dans leur effet avec la véritable révolution que connaît notre monde actuel.

Ce qu'il faut surtout donner à nos élèves, déjà au degré primaire, c'est l'idée profonde que ce qu'on leur présente n'est que la base du savoir et que, plus tard, soit dans l'enseignement secondaire, soit dans la vie professionnelle, soit dans leurs loisirs, ils auront à le compléter, à l'enrichir, à l'adapter ; ils agiront alors sur les bancs de l'école, dans les cours du soir ou par un travail personnel, l'essentiel est qu'ils conservent la soif d'apprendre et surtout qu'ils puissent l'étancher parce qu'on leur a **appris à apprendre** dès le début de leur vie scolaire.

C'est bien là le but essentiel que doit viser tout notre enseignement élémentaire, c'est le but que s'était assigné l'école active : revenir à l'essentiel, chercher plus la compréhension que l'extension, donner le goût de l'étude, du perfectionnement plutôt que d'entasser des connaissances d'érudition n'est pas la culture. Et du même coup, on arrive à la formation des caractères, en faisant découvrir la probité intellectuelle, l'attachement à la vérité, la loyauté aussi bien envers son travail qu'envers ses camarades, toutes choses qui ne s'acquièrent pas en un jour, ni par des techniques spectaculaires, mais par un travail persévérant de tous les instants, en baignant tout l'enseignement dans cet esprit.

Et pour continuer dans ce sens de la formation du caractère, il convient d'habituer nos élèves au travail en équipe, genre de travail qui a une si grande importance aujourd'hui, aussi bien dans la vie économique que dans la vie sociale. Cependant, quel que soit l'intérêt de ce travail, l'accomplissement individuel d'une tâche garde toute sa valeur et toute son importance.

Cela pose aussi le problème de la reponsabilité. S'il est une notion à laquelle nos petits élèves sont imperméables c'est bien celle-ci. Et pourtant, c'est une des tâches de l'école de créer là où il n'existe pas, de développer aussi loin que possible le sens des responsabilités chez chacun, ce qui marquera pour toute la vie le caractère, et qui leur permettra plus tard de se conduire autrement qu'un troupeau, aussi bien dans la vie individuelle que dans la vie sociale.

Toujours dans la même ligne, il serait bon que l'école, même dès les premiers degrés fasse appel à la spontanéité de l'enfant dans les créations qu'il est capable d'entreprendre en toute liberté. Il y a là un don précieux, qui tend à disparaître dès que l'enfant vise inconsciemment à l'objectivité et qu'il serait bon de continuer à cultiver en préparant, par les loisirs actifs de l'enfant, les loisirs actifs de l'adulte.

Ce qu'on sent, dans toutes ces discussions, c'est le souci sous-jacent de tous les instituteurs d'éprouver la valeur de l'école, de savoir si elle répond aux besoins, de la perfectionner pour qu'elle soit à la hauteur de sa tâche et qu'elle satisfasse à ce qu'on en doit attendre.

Ce désir de donner à l'école ce qui lui faut se heurte à bien des obstacles : d'abord, la pénurie quasi universelle du corps enseignant, au moment où tant de forces nouvelles seraient nécessaires. Pénurie qui se traduit souvent par une diminution de la qualité du recrutement, (diminution des exigences d'entrée, formation accélérée) par une augmentation des effectifs des classes. Insuffisance aussi, malgré de très réels efforts, de l'équipement matériel des classes, moyens audio-visuels, par exemple. Réglementation trop stricte et manque de dynamisme dans la profession. Faire de l'enseignement une carrière dynamique lui rendrait du prestige et attirerait les jeunes, l'expérience dans d'autres domaines l'a bien prouvé.

D'autre part, on n'attachera jamais assez de soin à la préparation du corps enseignant ; sans doute, la pédagogie, la psychologie gardent toute leur importance ; mais il faudrait aussi ouvrir pour nos futurs collègues de vastes horizons sur la vie actuelle et sur les grandes lignes que suit son évolution, sur les conditions sans cesse renouvelées de l'économie et des sociétés. En un mot, ne pas les confiner dans la science pure, mais leur montrer aussi à quel changements, eux, et à plus forte raison leurs élèves auront à faire face.

L'éducation des adultes, dans le domaine artistique comme dans le domaine intellectuel ou sportif présente aussi de normes spécifiques. Pour les attirer, il faut faire preuve de psychologie et ne pas brandir à tout propos l'obligation morale. De plus, l'espoir de l'adulte ne travaille pas comme celui de l'enfant. Donner de prime abord des conclusions qu'on justifie ensuite n'est pas la bonne méthode ; l'idéal dans les cours pour adultes et d'en revenir à la maïeutique socratique, en progressant lentement vers la vérité, même si on tâtonne un peu.

Un problème lancinant est celui des adultes qui se sentent dépassés par la rapidité des progrès dans leur propre domaine. Il leur faudrait pouvoir retourner à l'école, ce qui dresse des obstacles angoissants, psychologiques d'abord, car c'est avouer une insuffisance, mais aussi matériels : qui supportera les frais. Il semble dans ce dernier cas que l'entreprise ou des collectivités d'entreprises devraient s'en charger.

Enfin, le travail de la recherche, économique ou scientifique, est aussi en pleine évolution. Il exige une collaboration active entre les savants de nombreuses disciplines, mais de plus en plus, les dimensions des travaux entrepris sont telles que le nombre des chercheurs, des créateurs purs est de plus en plus proportionnellement restreint, tandis qu'augmente le nombre des exécutants, hautement spécialisés et hautement qualifiés, certes, mais qui ne sont plus que des techniciens supérieurs et non de véritables chercheurs.

Voilà, brièvement esquissée, une synthèse bien incomplète des idées qui ont été émises au cours des discussions qui ont été toujours du plus haut intérêt.

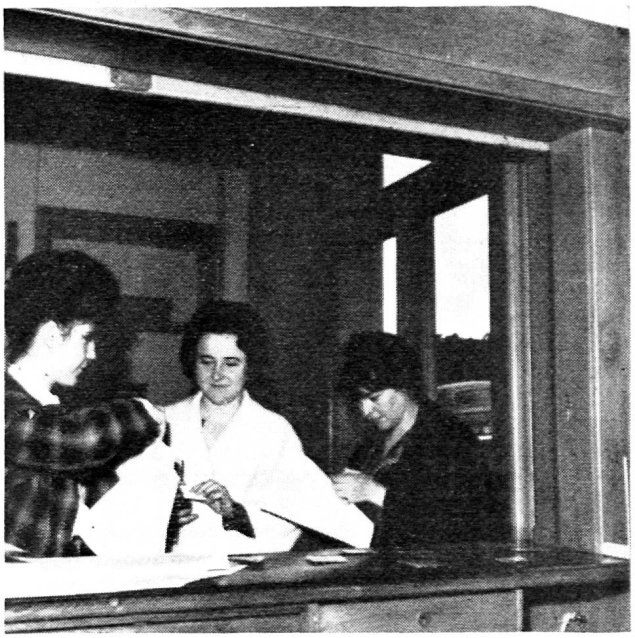

L'attribution du logement.

Les participants au séminaire en sont partis enrichis et réconfortés. Puissent-ils faire rayonner sur l'ensemble de leurs collègues tout ce qu'ils ont appris.

Et merci une fois encore au CIPR qui nous a donné l'occasion de nous rencontrer pour la cinquième fois à Chexbres et de faire du travail utile. Merci à M. Jordan, l'infatigable organisateur de cette sympathique manifestation. *G. W.*

Centenaire de la Croix-Rouge et l'Exposition internationale

L'Exposition internationale de la Croix-Rouge qui se tiendra au Palais des expositions de Genève et sera ouverte au public du 15 août au 15 septembre 1963, se doit d'être un événement. Conçue en fonction des diverses catégories de visiteurs qui la parcouront, elle sera un excellent moyen d'information pour faire comprendre ce qu'est la Croix-Rouge, quels sont ses buts et ses principes. Bien faire connaître la Croix-Rouge, tel est le but essentiel de cette exposition. Aussi tout sera-t-il mis en œuvre pour faciliter les visites, en particulier des jeunes qui seront amenés à prendre la relève.

L'exposition visera également à un effet durable, car elle fera œuvre de public-relations, de façon que le visiteur, après s'être rendu compte de ce que la Croix-Rouge peut faire pour lui, se demande à son tour ce qu'il pourrait faire pour elle. Elle s'inscrit donc au nombre des moyens destinés à soutenir la campagne de recrutement qui sera lancée l'année prochaine.

Ainsi donc, cette manifestation sera à la fois une justification de l'activité de la Croix-Rouge et de l'appui qu'on lui accorde.

Enfin, elle pourrait former l'embryon du futur musée permanent dont le besoin se fait sentir depuis longtemps.

Le but de cette entreprise étant précisé, il s'agissait de trouver les moyens de la réaliser, en ayant constamment en vue un niveau et une tenue aussi élevés que possible, dignes de l'idéal de la Croix-Rouge, et qui restent dans les limites imposées par une stricte économie.

Auderset & Dubois

Agence de voyages et transports routiers — Lignes internationales par cars de luxe

GENÈVE / BARCELONE
GENÈVE / NICE
GENÈVE / LA BAULE

GENÈVE / TURIN
GENÈVE / CALAIS
GENÈVE / VENISE

BILLETS : AIR — FER — MER

Télex 22492 — 16, place Cornavin, Genève — Téléphone 32 60 00

Un but pour votre course d'école:

St-Cergue - La Dôle

1043 m. 1680 m.

par le chemin de fer **NYON - ST-CERGUE - MOREZ**
Nyon, tél. 9 53 37

Télésiège de la Barillette

permettant de visiter les installations de l'émetteur de télévision. (Demande à Dir. TT, Genève)

Champéry-

Planachaux

Alt : 1050 - 1850 m.

Vous offre tous les avantages d'une station bien équipée : 12 courts de tennis, une piscine modèle chauffée. Un téléphérique vous transportera en 7 minutes à Planachaux où vous trouverez un panorama unique en Suisse et des pâturages émaillés de fleurs des Alpes.

Société de Développement Tél. (025) 4 41 41.

Télésiège Schönried - Horneggli

Station de départ
MOB gare Schœnried
1231 m.

Panorama splendide
Promenades agréables
à Rinderberg-
Zweisimmen

Arrivée Horneggli
1800 m.

Billets combinés avec le télécabine Zweisimmen et les MOB

Auberge renommée

Renseignements : Tél. (030) 9 44 30

Une belle course d'école...

Télécabine Villars-Roc d'Orsay

de Villars au Chamossaire (2000 m)
Parcours en cabines ultra-modernes
Vue magnifique
Nombreux buts de promenades
Restauration
Facilités pour écoles

Aussi, simplicité et clarté sont-ils devenus les deux pôles vers lesquels il fallait tendre : simplicité dans le choix des matériaux — recherche constante de la solution la plus simple qui est souvent la plus belle — mais surtout clarté : pour cela l'ordre chronologique s'est-il imposé. Dans la section historique bien sûr, mais aussi dans le secteur « aide aux victimes de conflits armés » par exemple : les blessés militaires et les naufragés ayant vu leur sort pris en considération avant les prisonniers de guerre et les civils.

Ainsi le visiteur suivra-t-il le développement historique de la Croix-Rouge et se familiarisera-t-il avec ses activités dans l'ordre chronologique de leur naissance. Le sens unique s'impose donc de lui-même logiquement. Les présentations n'apparaîtront en principe que sur l'un des côtés du cheminement et les parois qui lui feront face devront, dans la mesure du possible, favoriser le repos de l'œil.

Toujours pour faciliter la compréhension du public, les différents sujets de cette exposition, thématique par excellence, seront présentés sous forme de chapitres formant un tout en eux-mêmes et nettement délimités dans l'espace. De plus, chaque secteur sera placé sous une couleur dominante dont le changement fera mieux saisir le passage d'un thème à un autre.

Enfin, des « reposoirs » seront installés pour permettre aux visiteurs d'assimiler la matière présentée et de se restaurer, tout en ayant à portée de main une documentation Croix-Rouge spécialement choisie.

***

La première partie de cette exposition sera consacrée à la section historique qui montrera le développement de la Croix-Rouge depuis sa fondation jusqu'à l'actualité immédiate, dont il sera possible de prendre connaissance par un tableau tenu continuellement à jour.

Une entrée « de choc » saisira le visiteur dès l'abord pour le plonger dans l'atmosphère qui a suscité la naissance de la Croix-Rouge.

Les dates les plus marquantes de l'histoire de la Croix-Rouge apparaîtront dans leur contexte qui sera jalonné d'un certain nombre de points de repères (grandes interventions par exemple).

Certains faits seront présentés sous forme de « spectacles » pour en faciliter la compréhension.

La deuxième partie sera consacrée à la section « actualité ». Elle fera ressortir l'unité et la diversité de la Croix-Rouge, unité à cause de son idéal commun à tous les pays et diversité due à des besoins nationaux différents. La présentation de certaines activités spécifiques à certaines sociétés nationales permettra d'introduire un élément exotique et de créer des attractions. Il en sera ainsi de la réplique du serpentarium de Bangkok où évolueront 300 serpents des espèces les plus venimeuses et où des spécialistes procèderont à la prise de venin pour la préparation de vaccin. Cette partie s'efforcera de montrer que, même après 100 ans, la Croix-Rouge est bien vivante et qu'elle est prête à affronter les nouvelles tâches qui s'offrent continuellement à elle. Après un premier secteur de transition relatif à l'organisation de la Croix-Rouge internationale et au droit humanitaire, les autres secteurs traiteront des diverses activités de la Croix-Rouge :

— aide aux victimes de conflits armés ;
— assistance aux victimes de catastrophes ;
— santé ;
— Croix-Rouge de la jeunesse.

Enfin, le secteur « conclusions » — idée qui, sous la forme envisagée, peut très probablement passer pour une innovation dans la technique d'exposition — présentera en manière de condensé les problèmes posés à la Croix-Rouge et les solutions qu'elle a apportées. Un « reposoir » conçu de manière fort originale, permettra au visiteur de prendre conscience de l'aide qu'il peut apporter à la réalisation des tâches qui sont celles de la Croix-Rouge.

Le premier étage sera réservé à l'information — presse écrite, parlée, filmée et télévisée — à la numismatique, à l'affiche Croix-Rouge, ainsi qu'à la philatélie (il y a 135 territoires qui ont émis des timbres Croix-Rouge et ce secteur permettra de montrer la collaboration souvent émouvante des administrations postales et de la Croix-Rouge). Deux salles de cinéma présenteront, l'une un programme général à l'intention du grand public et l'autre des films d'une audience plus spécialisée choisis selon un thème particulier.

En résumé, cette exposition doit montrer le développement de la Croix-Rouge et laisser entrevoir ses possibilités d'interventions futures.

En un mot, l'Exposition internationale de la Croix-Rouge veut pouvoir être la carte de visite de la Croix-Rouge et, au seuil de son second siècle d'existence, mettre en évidence un des thèmes retenus par le Congrès du centenaire de la Croix-Rouge : « Cent ans au service de l'humanité ».

(Extraits du rapport de M. E. J. Logoz, commissaire général de l'Exposition).

Nous invitons vivement toutes les classes de la Suisse romande à visiter cette exposition ; elle constituera une excellente leçon de choses et mettra sous les yeux de nos élèves des exemples concrets de ce qu'a fait et de ce que veut faire une organisation internationale qui a eu la Suisse pour berceau.

G. W.

Maison de logement de la Société des instituteurs bernois

Notre home d'étudiants s'ouvrira pour le début du semestre d'hiver 1963/64. Il comprend 22 chambres à deux et 7 chambres à un lit. 6 cuisinettes communes permettent aux hôtes d'y préparer eux-mêmes des repas simples (déjeuner, souper).

Si la place le permet, nous serons heureux d'accepter également des fils et filles de collègues, membres de la SPR, n'habitant par le canton de Berne. Nous prions les intéressés de s'annoncer. Nous leur ferons parvenir les formulaires nécessaires.

Délai : 15 septembre 1963.

Au nom de la Société des instituteurs bernois, le directeur du home :

F. Zumbrunn, instituteur
Feldhaldenweg 11
Berne.

A propos des congrès suisses d'instituteurs à Berne

C'est la sixième fois, dans l'histoire de l'Association suisse des enseignants, que cette corporation se réunit en congrès à Berne.

Les enseignants se rencontrèrent pour la première fois à Berne, les 9 et 10 octobre 1863 — il y a donc exactement 100 ans — pour leur 5e assemblée générale ; ces assemblées avaient alors lieu tous les quatre ans. On y parla de méthodes intuitives, puis des moyens intuitifs nécessaires à l'école populaire ; on y traita aussi de la signification nationale de l'école populaire suisse et de ce qu'on attendait d'elle. Le rédacteur de

la « Schweizerische Lehrerzeitung » écrivait plus tard, à propos de ce congrès : « Notre ardent désir est apaisé; le rêve de notre jeunesse s'est accompli; la Société suisse des instituteurs est devenue une réalité, et il ne fait aucun doute que par sa nature elle peut devenir une force. Un but et une aspiration nous ont unis ; une cordiale fraternité nous est manifestée de toute part, et une amitié fidèle nous anime pour la réalisation de l'œuvre commune. Désormais nous ne connaîtrons plus des instituteurs alémaniques, romands, tessinois ou romanches, mais seulement et uniquement des enseignants *suisses...* » (1).

Quatre-vingt ans plus tard, alors que les instituteurs suisses siégeaient pour la cinquième fois à Berne, en été 1944, Fritz Grütter déclarait, dans son allocution d'ouverture : « Est-ce la fatalité qui veut que les congrès des instituteurs suisses à Berne aient toujours lieu au cours de temps troublés ? Lors du Congrès des enseignants de 1914, les bombes fatales de Saraïjevo avaient déjà éclaté. Aujourd'hui la Deuxième Guerre mondiale, qui dure depuis cinq ans, a atteint un nouveau paroxisme ; et dans de nombreux pays elle a été précédée de l'annihilation du droit à la liberté. Aussi n'est-ce pas le fait du hasard si toutes les conférences du présent congrès sont axées sur le thème de la liberté ». Dans le compte rendu de l'assemblée nous lisons ceci :

« Les obstacles s'accumulaient, le renchérissement et le rationnement semblaient vouloir donner raison aux sceptiques ; et à tout cela s'ajoutaient encore les obligations militaires ; la même question revenait sans cesse sur le tapis : le Congrès des instituteurs pourra-t-il tout de même avoir lieu, ou bien la situation politique extrêmement grave fera-t-elle échouer tout le projet ? » Finalement le rapporteur pouvait cependant déclarer : « Le déroulement du 28e Congrès suisse des instituteurs fait honneur à tout le corps enseignant. Les résultats qui y ont été obtenus ne manqueront pas d'avoir leur répercussion dans maints domaines. Ainsi le congrès, considéré du point de vue de la politique corporative se justifiait également ; son importance pour notre situation professionnelle, ne saurait être assez estimée ».

Espérons que l'on pourra en dire autant plus tard, du 30e Congrès suisse des enseignants, des 7 et 8 septembre 1963, à Berne. Dans son allocution d'ouverture, au Congrès des enseignants de 1949, à Zurich, l'orateur déclarait que les rencontres des instituteurs suisses pouvaient être considérées comme des pierres militaires jalonnant le chemin de l'Association suisse des enseignants. Puisse-t-il en être de même du congrès des 7 et 8 septembre 1963 !

V. W.

(1) Cette réunion de Berne fut le berceau de la SPR. Des délégués romands y avaient été invités. S'ils se sentirent un peu perdus au milieu de leurs collègues suisses allemands, ils furent vivement impressionnés par l'ampleur de la manifestation et ils conçurent la création d'une société semblable en Suisse romande. L'année suivante, leurs efforts aboutirent, et le 26 septembre 1864, une assemblée, réunie à Neuchâtel adoptaient les statuts préparés par un comité d'initiative (Réd.).

La jeunesse suisse aide les pays en voie de développement

Un projet — Un concours

Depuis plusieurs années, quelques mouvements de jeunesse nationaux collaborent pour étudier de manière pratique les possibilités qui s'offrent aux jeunes de coopérer de manière plus intense avec des régions en voie de développement. Ils se sont, par exemple, occupés de l'accueil de stagiaires d'Afrique et d'Asie pendant leurs vacances.

Encouragés dans leurs efforts de coordination par M. F. Wahlen et le délégué du Conseil fédéral à la coopération technique, ils ont fondé en 1962 une association qui, aujourd'hui, groupe plus de cinquante mouvements suisses représentant la quasi-totalité de la jeunesse du pays.

Dans le but de réunir des expériences, le Service fédéral de la Coopération technique examine actuellement un projet pilote pour un groupe d'une vingtaine de volontaires qui recevront une formation spéciale, avant de se rendre dans des régions en voie de développement.

Veuillez adresser votre inscription sans tarder à : ASSOCIATION POUR LA COOPÉRATION DE LA JEUNESSE SUISSE AVEC DES RÉGIONS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT, *case postale 1001, Berne/2.*

L'association répondra à vos envois après les vacances d'été. D'avance elle vous remercie.

27 juin 1963.

VAUD VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Nécrologie

Chéserex : Le 29 juillet, à Lausanne, parents et amis ont rendu les derniers honneurs à *Daniel Rapp,* greffier de la Justice de paix du cercle de Gingins, qui fut, à Chéserex, instituteur pendant 30 ans, et président du Conseil général pendant 15 ans.

Dans la commune, le syndic l'a dit : « Le président compétent et clairvoyant ; l'homme honnête et discret à qui l'on aimait à avoir recours ; l'homme modeste, mais toujours disponible ; l'homme qui ne manifestait ni haine ni rancune envers ceux qui lui faisaient tort.

Dans son école de Chéserex, le régent soucieux du travail bien fait, le maître consciencieux et dévoué qui pensait avec Montaigne qu'une tête bien faite vaut mieux qu'une tête bien pleine.

Dans la Justice de paix, le greffier méticuleux, ne tenant aucun détail pour négligeable, l'homme prêt à conseiller et à aider, qui fit cette remarque : « Je n'aurais jamais pensé qu'en faisant ce « métier », on pût rendre service à tant de gens ».

Avec ses collègues, là comme ailleurs, l'ami sûr et combien accueillant, le collaborateur précieux et fidèle.

Les témoignages tellement concordants rendus par un juge, par un syndic et par un régent ont fait que ceux qui ont bien connu Daniel Rapp, serviable serviteur d'autrui, ont compris alors ce mot de son inspecteur : « Ce Daniel Rapp, c'était un tout grand Monsieur ».

Lui parti, on souhaite que beaucoup d'hommes de cette qualité soient donnés à nos villages.

M. Badan

Association des maîtres des classes supérieures
Assemblée extraordinaire

Nous rappelons à tous les membres l'assemblée extraordinaire qui aura lieu le **mercredi 28 août, à 14 h. 15,** en l'aula de l'Ecole normale, avec l'ordre du jour suivant :

1. Rapport Menthonnex.
2. Exposé de M. J.-P. Rochat :
   « Projet de division générale et l'avenir de nos classes. »
3. Propositions individuelles.

L'importance de cette réunion n'échappera à aucun d'entre vous et nous vous prions donc de bien vouloir tous y assister.

Postes au concours

LUCENS : maîtresse ménagère.

LULLY : institutrice primaire, classe de 3e et 4e années. Entrée en fonctions : début novembre 1963.

OLLON : institutrice primaire, instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1963.

ST-CIERGES : maîtresse ménagère. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Société suisse des maîtres de gymnastique
Cours pour le corps enseignant

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, au nom du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant pendant les vacances scolaires d'automne :

— cours pour la formation de chefs d'excursions pendans l'été à Tenero, du 7 au 12 octobre. Organisateur : M. Paul Haldemann, Worb.

— cours de patinage et de jeu ou de gymnastique dans le terrain à Bienne, du 7 au 11 octobre. Organisateur : M. Fritz Lüdin, Itingen (BL).

Remarques : les cours sont réservés aux instituteurs et institutrices, au personnel enseignant des écoles privées placées sous le contrôle de l'Etat, aux candidats au diplôme fédéral de maîtres de gymnastique, aux maîtres secondaires enseignant le sport ou la gymnastique. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Indemnités : indemnité journalière de Fr. 9.—, indemnité de nuit de Fr. 7.—, le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Inscriptions : les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription à leur association cantonale des maîtres de gymnastique, aux dépositaires désignés ci-dessous ou à M. Reinmann, maître de gymnastique, Hofwil b/Münchenbuchsee. Cette formule dûment remplie sera retournée à M. Reinmann pour le 14 septembre au plus tard.

Le président de la CT : N. Yersin.

Liste des dépositaires des formules d'inscription :

Jura bernois : M. Gérard Tschoumy, av. Lorette, Porrentruy.

Genève : M. Jean Stump, rue Adrien Lachenal 1, Genève.

Fribourg : M. Léon Wicht, Champ-Fleuri 3, Fribourg.

Neuchâtel : M. Willy Mischler, Brévards 5, Neuchâtel.

Tessin : M. Marco Bagutti, Massagno.

Valais : M. Paul Curdy, av. Ritz, Sion.

Vaud : M. Numa Yersin, ch. Verdonnet 14, Lausanne.

Memento

28 août 1963 : Association des maîtres des classes supérieures : assemblée extraordinaire, à 14 h. 15, Ecole normale.

AVMC — Courses d'orientation scolaires — Automne 1963 — Arrondissement de Lausanne et environs

C'est en 1956 que le GVCO (Groupement vaudois de course d'orientation), présidé avec dynamisme par M. Gaston Perret, organisa la première course d'orientation scolaire vaudoise au Chalet-à-Gobet. Ce fut un succès sans précédent, qui se perpétua et s'enfla d'année en année. Aujourd'hui, l'organisation se voit agréablement obligée de décentraliser ces courses. Pour ce faire, elle a sollicité la collaboration de l'AVMG qui se propose de généraliser encore plus la pratique de la course d'orientation dans nos écoles. Elle prie donc d'ores et déjà tous les maîtres de s'intéresser à la course d'orientation et d'y exercer leurs élèves dès la rentrée de fin d'été. Voici quelques indications susceptibles de leurs faciliter la tâche :

Principe simple de la CO : courir en forêt en passant par des postes de contrôle marqués sur une carte topographique.

Tâche de l'équipe : lire la carte, repérer le poste et s'y rendre le plus rapidement possible.

Postes de contrôle : On peut remplacer les contrôleurs par des moyens d'auto-contrôle : messages à prendre au passage, tampon dont il faut munir la feuille de contrôle du sceau, relever un mot marqué au stylo-feutre sur une page de journal fixée à un arbre, etc.

CARTES. 1re possibilité : Les maîtres qui voudraient organiser des courses peuvent passer commande d'un extrait de carte qu'ils auront préalablement délimité sur une carte CN 25 000 de leur région (év. coller deux cartes). Prix par extrait de 20 × 20 cm, avec forêts en couleur, Fr. 0,50 environ. Commandes à envoyer à B. Buffat, av. Davel 19, Lausanne, jusqu'au lundi 2 septembre 1963 au plus tard. Délai de livraison : 3 semaines. Grouper les commandes par région, s.v.p. Une première livraison pourrait être faite pour la fin des vacances à ceux qui écriraient avant la fin juillet.

2e possibilité : Commander directement au Service topographique fédéral à Wabern-Berne des cartes de rebut, ou cartes non pliées, aux prix de Fr. 1,80 (demander le tarif pour écoles), y découper les régions désirées et les répartir entre les villages intéressés.

Montage : Coller ces extraits ou parties de cartes sur un solide carton (ne pas omettre de réinscrire les coordonnées sur les bords), coller au dos les signes conventionnels (livrés aussi par le Service topographique), couvrir sur les deux faces de plastique transparent auto-collant. Les inscriptions faites ensuite au crayon gras s'effacent facilement et la durée des cartes ainsi préparées est quasi illimitée.

BIBLIOGRAPHIE : Numéro spécial de « Jeunesse forte, Peuple libre », journal de Macolin, consacré aux courses d'orientation, No 7 de juillet 1959 : Fr. 0,50 le numéro. Abonnement annuel Fr. 3,70, Office central fédéral des imprimés, Berne 3.

COURSES SCOLAIRES D'AUTOMNE :

Dates provisoires : 12 ou 19 octobre 1963.

Lieu : Bois du Jorat.

Catégories :

Ecoliers et écolières B, 12-13 ans, équipes de 4 coureurs ; écoliers et écolières A, 14-15 ans, équipes de 4 coureurs.

Juniors et juniors B, 16-17 ans, équipes de 3 coureurs ; juniors et juniors A, 18-19 ans, équipes de 3 coureurs.

Aînés et aînées, 20 et plus, équipes de 2 coureurs.

Cartes : fournies par l'organisation.

Certificat souvenir à chaque participant plus prix aux premiers de chaque catégorie.

Finance : Fr. 1.— par coureur, comprenant : vestiaire, douche, service médico-sportif, boisson chaude, certificat-souvenir.

Inscriptions : jusqu'au 30 septembre à l'adresse ci-dessous en indiquant : nom de l'équipe, adresse du chef, nom, prénom, année de naissance de chaque coureur. Paiement de la finance d'équipe au C.C.P. II/19 683. Groupement vaudois course d'orientation, G. Perret, Lausanne.

La convocation et les dernières instructions seront envoyées aux maîtres de classe ou aux chefs d'équipes dès le 1er octobre 1963.

Pour l'organisation : PAQUIER J. P., Villardiez 18, PULLY, tél. 28 49 78.

NEUCHATEL NEUCHATEL

Certificat pédagogique

Le Conseil d'Etat l'a délivré aux personnes suivantes, que nous félicitons :

Mesdemoiselles et Messieurs :

— de la Chaux-de-Fonds : Frésard Monique, Gerber Françoise, Kœnig Magda, Pélichet Pierre-André, Rohrbach Eliane (Joux-Derrière), Steiner Francine, Theurillat Anne-Marie ;
— de Corcelles : Benguerel Muriel, Zingg Rose-Marie (Serroue) ;
— de Cornaux : Clossu Jean-Jacques ;
— de Couvet : Cornuz Marcel ;
— du Locle : Duvanel Rose-André ;
— de Môtiers : Perotti Pierre-André ;
— de Neuchâtel : Demarta Yves, Junod Anne-Françoise, Messerli Eliane, Porchat Marie-José ;
— de Peseux : Jeanrichard Marianne ;
— de Rochefort : Humbert-Droz Monique ;
— de la Sagne: Peter Sylvie ;
— de Saint-Sulpice : Berthoud Marie-Rose ;
— de Savagnier : Girard Jean-Jacques ;
— de Valangin : Balmer Berthe-Hélène ;
— des Verrières : Lœw Danielle.

Admissions

Bienvenue cordiale à Mme Eliane Dalcher, institutrice à Fenin, entrée dans la SPN-VPOD, section du Val-de-Ruz, ainsi qu'à trois nouveaux membres du district de Boudry : M. Gilbert Philippin et Mlle Jacqueline Schmitter à Peseux et Mme Anne-Marie Gentil à Colombier !

Nous saluons aussi cordialement l'entrée dans la SPN VPOD, de Mesdames Jacqueline Huguenin, Charlotte Barbezat, institutrices à La Chaux-de-Fonds, et de M. Jean-Pierre Ferrari, instituteur aux Entre-Deux-Monts (La Sagne). *W. G.*

JURA BERNOIS JURA BERNOIS

A propos de l'accès au titre d'instituteur par la voie dite « de l'article 4 »

Dans un communiqué dû à la plume de notre collègue M. Marc Haegeli, président de la SPJ, nous apprenons que le « Comité central SPJ élargi [1] » a traité, le 26 juin, de la multiplicité des voies d'accès au brevet et de l'article 4. Le débat semble avoir dévié et l'Ecole normale d'instituteurs y a subi des critiques, en l'absence de son directeur, critiques portant sur les examens d'admission et les difficultés de ceux-ci. Œuvre humaine, l'établissement que nous avons l'honneur et la joie de diriger depuis quelque quinze ans a certes ses imperfections. Ouverts à toutes les suggestions constructives, son collège des maîtres et nous-même sont prêts à modeler toujours mieux l'institution qu'ils servent. Mais, de grâce, que l'on donne aussi la parole, en ces matières, à qui détient les documents authentiques et à qui est au courant de l'appareil législatif et réglementaire qui régit telle ou telle institution... L'on éviterait ainsi de partir en guerre sur la base d'un ou deux cas particuliers, et de vouloir tout réformer, sans même avoir la certitude de mieux faire. « A qui il grêle sur la tête, tout l'hémisphère semble être en tempête et orage... », écrivait Montaigne. C'est encore vrai.

Ceci dit, l'on nous permettra de donner ici notre avis sur le fameux article 4 d'abord ; puis nous nous occuperons des examens d'admission à l'Ecole normale.

Mais qu'est-ce que l'article 4 ? Nous avons été très souvent étonné de constater combien nos collègues sont mal orientés sur cette disposition réglementaire si spéciale. Aussi jugeons-nous indiqué d'en donner ci-après la teneur exacte :

Le **« Règlement des examens du brevet d'enseignement primaire du canton de Berne »** daté du 23 juillet 1954 contient entre autres en son article 4 les dispositions suivantes :

« Seuls, des ressortissants suisses qui ont reçu la formation générale et professionnelle voulue sont admis aux examens.

La Direction de l'instruction publique décide, sur proposition de la commission des examens, si les candidats qui n'ont pas suivi tous les cours d'une école normale bernoise peuvent être admis aux examens (voir art. 11) .»

Suit l'énumération des pièces requises à annexer à la demande d'admission aux examens : acte de naissance ou d'origine ; exposé sommaire des études faites, avec certificats à l'appui ; certificat de moralité délivré par l'autorité communale compétente ; **un certificat attestant que le candidat a enseigné dans une classe d'application pendant une période à déterminer par la commission d'examens, ou un certificat attestant qu'il a deux ans de pratique dans l'enseignement [2]** ; un certificat de l'inspecteur pour le cas où le candidat est déjà nommé provisoirement dans le canton de Berne ou qu'il l'a été ; un certificat médical, etc. ; une quittance postale, etc.

« Les élèves des écoles normales n'ont à produire que la quittance de paiement et la finance d'examen et de brevet [3] ».

On constate que les écoles normales du canton n'ont pas le « monopole » de la formation de l'instituteur. Le

règlement en question confère, en effet, à la commission des examens du brevet d'enseignement primaire **la compétence très lourde de responsabilités, de décerner le titre d'instituteur à des candidats dont la formation est loin d'être clairement définie.** A elle d'apprécier la valeur de cette formation, à elle de contrôler celle-ci sur la base des examens qu'elle institue.

Lors de la refonte du règlement de diplôme à laquelle nous avons, de conserve avec notre ancien collègue Charles Junod, très activement collaboré, l'on tenta de supprimer ces dispositions, mais en vain. L'autorité les légitima en alléguant qu'elles avaient un cachet à ce point exceptionnel que leur application antérieure se perdait dans la nuit des temps ; que rien ne laissait supposer qu'à l'avenir il pourrait en être autrement ; que, d'ailleurs, elles étaient de bonne essence démocratique, puisqu'elles ouvraient à quiconque s'en sentait capable, la profession d'éducateur du peuple.

Dispositions qui, à notre avis, pourraient bien remonter à une époque où, pour pallier une pénurie du corps enseignant primaire due alors à l'avènement de l'éducation populaire « laïque et obligatoire », l'on façonnait rapidement les régents en les recrutant parmi des gens possédant des éléments d'instruction, et une certaine vocation (sergents émérites, clercs, voire artisans, etc.). La persistance d'un tel principe à travers les temps ne saurait nous surprendre, et cet idéal de voir sortir du peuple, comme par génération spontanée, les éducateurs du peuple, a été considéré, dès la fin du XVIIIe siècle, dans tous les Etats qui se « démocratisaient », comme la clef de voûte de la nouvelle organisation scolaire.

D'ailleurs, c'est encore l'idéal de nos écoles normales, demeurées, jusqu'à ce jour, et c'est heureux, celles qui puisent la plus forte proportion de leur recrutement, et en général la meilleure, dans les couches les plus humbles de notre population (« Pour le peuple, par le peuple ! »).

Malgré cela, nos écoles normales, ces établissements qui se spécialisèrent dans l'éducation des éducateurs, et dans leur formation, n'arrivent pas à se voir confier, comme il se devrait, l'entière responsabilité de cette immense tâche, même quand celle-ci tend de plus en plus à reposer sur des bases psycho-pédagogiques, sociologiques et, disons-le nettement, scientifiques au sens général du terme. Bases qui ne prétendent nullement suppléer les dons, la vocation, l'appel irrésistible, etc., vers la carrière de l'enseignement, mais qui n'en demeurent pas moins le fondement, aujourd'hui plus que jamais, d'une véritable formation de l'enseignant, **à tous les degrés où s'exerce l'œuvre éducative, de l'école maternelle à l'université, inclusivement.**

« L'œuvre du XXe siècle (en matière pédagogique s'entend), non encore achevée à ce jour, consistera non seulement à transformer la pédagogie en **psycho-pédagogie,** mais encore à établir une école nouvelle sur des bases scientifiques, ce qui est un fait sans précédent dans l'histoire des idées. » Ainsi s'exprime J. Palméro [4].

Quiconque viendrait à douter de la répercussion de cette évolution sur la formation du maître d'école est invité à consulter, par exemple, le « Tableau général d'un programme d'études pédagogiques » publié par René Hubert à la page 16 de son célèbre « Traité de pédagogie générale »[4], pour ne point parler de celui que nous avons nous-même publié dans le rapport du 26e congrès de la SPJ (1952, 2e éd., p. 19).

Tout lecteur qui voudra bien garder la tête froide en présence de ces problèmes, et les traiter, comme il se doit, sur le plan de l'évolution des idées contemporaines, devra bien reconnaître qu'en matière de formation des éducateurs de ce temps, **l'autodidactisme est à jamais dépassé.**

Si donc nous avons toujours été et sommes encore un adversaire de l'article 4 ce n'est même pas, au premier chef, à cause de l'application qu'en fait, au plus près de sa conscience, une commission dont la présidence, à elle seule, est garante d'un souci de justice et d'équité ! Nous sommes certains que nulle équivoque ne jaillira de ces lignes entre notre ami René Steiner et nous, car nous le savons capable de discerner ce qui est principe de ce qui est attaque personnelle ; ce qui est esprit critique de ce qui est esprit de critique.

C'est la chose en soi, à savoir **le principe d'une formation autodidacte à l'art d'enseigner,** reposant sur des bases souvent étrangères à la culture particulière exigée par cet art, que nous jugeons dépassé, désuet, caduc.

Et ceci malgré toutes les garanties d'équité, de clairvoyance, de pondération, de justice, d'humanité, et de science que peut nous donner l'organisme, quel qu'il soit, qui se voit chargé d'appliquer les dispositions réglementaires en question.

La formation d'un corps enseignant primaire répondant aux exigences de l'heure ne peut se faire, à notre avis — et nous avons devant nous les Ferrière, les Freinet, et tant d'autres — que dans des établissements spécialisés dans cette haute mission, à savoir dans les écoles normales. Même les repêchés d'une autre profession qui, appelés tardivement et d'une manière irrésistible à l'enseignement — phénomène d'ailleurs rarissime en temps normal — devraient être astreints à de **véritables études, si l'on veut conserver au titre d'instituteur son prestige et sa valeur.**

Dans un prochain article, nous examinerons la question sous un autre angle.

Ed. Guéniat
(à suivre)

[1] Cette notion de « Comité central élargi » nous paraît étrangère à l'esprit et à la lettre des statuts de la SPJ ; le Comité général, en revanche, peut, au besoin, faire appel à « d'autres collaborateurs » et, ainsi, s'élargir.
[2] C'est nous qui soulignons.
[3] Il est dans les compétences de l'Ecole normale de ne pas inscrire un candidat à l'examen pour des raisons de moralité ou de préparation insuffisante.
[4] J. Palméro, « Histoire des institutions et des doctrines pédagogiques par les textes », SUDEL, Paris, 1958, p. 335.

Correction :

Dans l'« Educateur » du 9.8.63, page 467, « Concours de projets, etc. » lire, en 9e ligne : MM. A. Brahier et Portmann.

DIVERS DIVERS

La pénurie des maîtres entrave l'essor de l'éducation dans 75 % des pays du monde

68 pays ont recours à un personnel sans préparation pédagogique.

Le problème de la pénurie des maîtres est beaucoup plus grave qu'on aurait pu l'imaginer : l'essor de l'éducation, qui trouve actuellement un terrain favorable, est souvent paralysé par le manque de personnel enseignant. M. Fouad Sawaya, directeur général du Ministère de l'éducation nationale du Liban, a communiqué à

la 26e conférence internationale de l'instruction publique les renseignements recueillis par l'Unesco et le Bureau international de l'Education à ce sujet.

Le développement de l'instruction primaire est entravé par la pénurie des maîtres dans les trois quarts des 83 pays considérés. Seulement 15 pays échappent à cette crise et trois autres jouissent d'une pléthore de maîtres.

Les causes de cette pénurie intéressent la plupart des 92 pays représentés à la conférence de l'instruction publique, et il est à souligner que dans le projet de recommandation en cours d'élaboration, on dénonce avec la plus grande énergie la menace que cette pénurie et le manque de formation pédagogique des maîtres font planer sur la qualité et le rendement de l'enseignement.

LES JEUNES S'EN VONT VERS D'AUTRES PROFESSIONS MIEUX PAYÉES

D'après M. Sawaya, l'accroissement du taux des naissances, la prolongation de la scolarité dans 23 pays et la généralisation de l'enseignement dans 19 autres pays ont contribué à cette pénurie. Mais le président-rapporteur a surtout insisté sur le manque d'intérêt des jeunes pour la profession enseignante. Sa rémunération est insuffisante et elle ne peut pas résister à la concurrence d'autres administrations et du secteur privé. Mais avec des études plus courtes et moins de responsabilités, on gagne davantage dans n'importe quelle autre profession.

Si on étudie plus à fond les documents de la conférence, on se rendra compte que les autorités se préoccupent de cette situation dramatique. Dans 62 pays, le recrutement des élèves-maîtres est encouragé par l'octroi de bourses d'études, allocations pré-salariales et d'autres bénéfices.

LE PROBLÈME S'AGGRAVE PAR L'EMPLOI D'UN PERSONNEL SANS FORMATION PÉDAGOGIQUE

Les trois quarts des pays considérés se voient dans l'obligation de recourir à un personnel sans formation pédagogique. L'école manque d'attrait, les élèves abandonnent leurs études, et l'enseignement a un mauvais rendement avec une déperdition évidente des ressources consenties.

Il y a, néanmoins, 30 pays qui signalent que la pénurie est en voie de diminution. Mais, 26 autres rapportent que le manque des maîtres ne fait que s'aggraver.

Des mesures extraordinaires pour favoriser le recrutement des maîtres sont annoncées par 62 pays, et la République fédérale d'Allemagne organise des visites d'écoles pour encourager la vocation parmi les élèves des dernières classes des gymnases. Puis au Ghana, le président a adressé un message personnel aux jeunes susceptibles de s'intéresser à la carrière pédagogique.

La formation d'urgence affecte 64 pays et dans 22 desquels il n'existe pas de cours de formation accélérée, tandis que 8 autres qui la pratiquaient l'ont abandonnée. 24 pays continuent ce type de formation, mais parfois les maîtres ainsi préparés ne reçoivent pas la même rémunération que les maîtres sortis des écoles normales régulières.

Les chiffres suivants, par leur importance, nous donnent une idée claire de la gravité de la question. Les 68 pays qui ont recours à un personnel sans préparation le font de manière diverse : 11 emploient ce personnel à titre provisoire, 6 l'emploient pour l'éducation physique, travaux manuels et l'économie domestique. Dans les 51 autres, les autorités se voient obligées à engager ce personnel avec les conséquences que de semblables mesures comportent pour l'éducation. (BIE)

Variété

Gosses d'aujourd'hui

Ils connaissent tous les trucs du cinéma, toutes les règles du football, toutes les parties d'une auto de course, tous lès noms des rois de la pédale, bien mieux que ceux de France. Ils parlent de carburants, d'accélérateurs, de freins et je vous jure qu'ils savent ce que c'est. On ne les entendra pas confondre une VW avec une Renault ou une Fiat, ils connaissent le Tour de France comme s'ils l'avaient fait.

Essayez avec ça de les émerveiller encore avec les plaies d'Egypte, les songes de Joseph ou le passage de la mer Rouge ! Les films leur ont montré des choses autrement merveilleuses ! Quant aux maîtres, ils n'ont qu'à se tenir au courant s'ils ne veulent pas être en état d'infériorité.

Mais ces enfants blasés, avertis, à la page, ces enfants d'après guerre, qui entendent parler de spoutnik, de mégatones, de cosmonautes, ne sont pas — quoi qu'on en dise ! — pire que ceux d'autrefois. Que leur importent les passages des Alpes grisonnes et la liste des élocutions conjonctives que nous savions sur le bout des doigts ! L'expérience ne nous a-t-elle pas prouvé qu'on peut ignorer tout ça et réussir quand même sa vie ? En revanche, ils sont débrouillards. Ils font du système D en série.

Quand nous étions gosses, nos parents et nos grands-parents nous protégeaient contre les dangers de la vie. Aujourd'hui, ce sont les gosses qui protègent leurs parents et leurs grands-parents contre les dangers de la rue. Voyez un peu cette grand-mère traverser un carrefour à l'heure de midi. C'est son petit-fils qui lui parle : « Allons, ferme les yeux, donne-moi la main et gaze ! Je suis là, t'en fais pas ! » Et la grand-mère pense, à part elle, que c'est peut-être plus utile aujourd'hui de savoir se garer que de connaître la liste des locutions conjonctives et des passages des Alpes grisonnes.

Autrefois, nous appelions notre maître « Monsieur le régent ! » et nous le respections. Aujourd'hui, nos écoliers nous appellent quelquefois « ses colles » et ils nous respectent quand même, à l'esprit sinon à la lettre. Et les vieilles gens de crier au scandale : « Où allons-nous ? »

Pourtant, ceux qui se penchent journellement sur les gosses d'aujourd'hui et qui repensent à ceux qu'ils étaient autrefois, un peu étriqués, tenus dans l'ignorance de bien des choses, respectueux et dociles par nécessité plus que par conviction, aimeraient bien recommencer leur enfance pour avoir, en dépit de la dureté des temps, une existence plus aérée et plus intéressante.

M. Matter

A NEUCHATEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

assurances vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

La bonne adresse pour vos meubles

HALLE AUX MEUBLES
TERREAUX 15

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

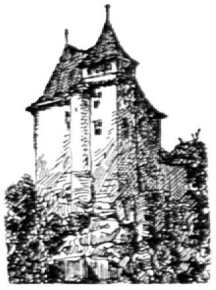

VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN

(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires

Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure: Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Membres du corps enseignant, vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage

Lausanne

L'heure de plaisir...
La journée de soleil...
Des vacances profitables...

Conditions spéciales
faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

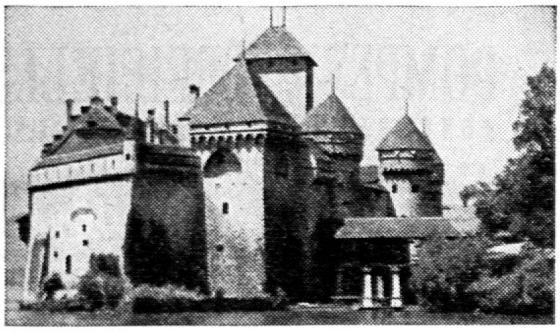

VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON

près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

Café-restaurant du col de la Givrine

La Givrine / Nyon (Suisse) - Alt. 1212 mètres
M. et Mme P. NOTZ. Tél. (022) 9 96 15. Bonne table. Bonne cave. But idéal pour sports et excursions. Trains été et hiver. Parc pour 400 voitures. **Ouvert toute l'année.**

CHAUMONT

à 30 minutes de Neuchâtel par funiculaire ou 15 minutes en auto

Hôtel Chaumont et Golf

Menus soignés — Service à la carte
Au bar : ses quick lunchs — 70 lits
Tél. (038) 7 59 71 (72) A. BOIVIN

SIEMENS

Appareil d'alimentation universel

La maison Siemens vous offre sa grande expérience dans la fabrication d'appareils d'alimentation universels modernes, avec transformateurs réglables et redresseurs au sélénium. Ils conviennent particulièrement bien à l'enseignement pratique en physique et en chimie.
Notre type normalisé est approuvé par l'ASE et recommandé par la Commission d'appareils de l'Association suisse du corps enseignant pour les écoles primaires, secondaires et supérieures.
Des appareils en exécution transportable, mobile ou fixe sont livrable immédiatement du stock.
Sur demande, nous vous établirons volontiers une offre accompagnée d'une liste de références et de prospectus.
Nos spécialistes restent toujours à votre disposition.

S. A. DES PRODUITS
ELECTROTECHNIQUES SIEMENS
Lausanne, chemin de Mornex 1
Tél. 021 22 06 75 53

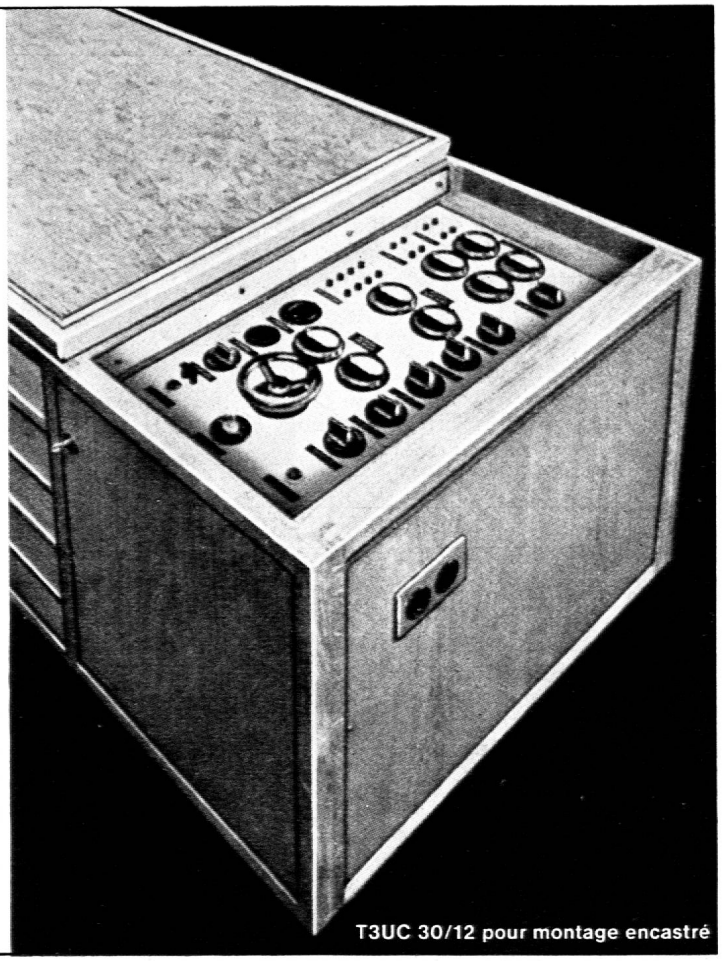

T3UC 30/12 pour montage encastré

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à

Budget restreint mange à sa faim
dans les restaurants du DSR

LAUSANNE
Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE
Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHATEL
Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER
Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES
Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY
Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE
Restaurant D.S.R., place de la Gare

PHOTOGRAVURE REYMOND S.A.
LAUSANNE (SUISSE)

illustrateurs de l'impression typographique depuis
1890

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8, Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Nationale Suisse
Berne
J.A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX